



**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 FÉVRIER 2021
COMPTE RENDU ANALYTIQUE**

Publié par extrait, en application de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt et un, le 11 février à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 5 février 2021, s'est réuni en séance publique, Salle Madeleine Sologne, sous la présidence du Maire, M. Nicolas SANSU.

Légal	En exercice	Présents	Pouvoirs	Absent(s)
35	35	33	2	0

Secrétaire de séance : Solange MION

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès verbal du Conseil municipal du 17 décembre 2020,
- Installation de Madame Marie Ruivo suite à la démission de Monsieur Jean-Claude Léchelon en date du 10 décembre 2020,

N°	Libellé	Rapporteur
1	Assemblées – Compte rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal	Le Maire
2	Finances – Budget principal de la Ville – Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2020	Le Maire
3	Finances – Budget principal de la Ville – Vote du budget primitif pour l'exercice 2021	Le Maire
4	Finances – Budget annexe du Théâtre Mac-Nab – Vote du budget primitif pour l'exercice 2021	Le Maire
5	Finances – Budget annexe Foire et Salons – Vote du budget primitif pour l'exercice 2021	Le Maire

N°	Libellé	Rapporteur
6	Finances – Budget annexe lotissement « Colombier-Sellier » - Vote du budget primitif pour l'exercice 2021	Le Maire
7	Finances – Autorisations de programmes et de crédits de paiement – Créations et révisions des AP/CP	Le Maire
8	Direction Générale – Réhabilitation du B9 (parcelle DK 326 et DK 324) – Lancement de procédure pour une concession d'aménagement et création d'une commission consultative	Le Maire
9	Direction Générale – Fonds de concours de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry	Le Maire
10	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'eau potable – Vote du budget primitif pour l'exercice 2021	Jill GAUCHER
11	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'assainissement collectif des eaux usées – Vote du budget primitif pour l'exercice 2021	Jill GAUCHER
12	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'eau potable – Fixations des frais et pénalités pour l'année 2021	Jill GAUCHER
13	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'assainissement collectif des eaux usées – Fixation des frais et pénalités pour l'année 2021	Jill GAUCHER
14	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Budget de l'eau potable – Admission en non valeur – Créances éteintes	Jill GAUCHER
15	Centre Technique Municipal – Convention de participation financière à la réalisation des opérations d'enfouissement des réseaux de distribution d'électricité	Jill GAUCHER
16	Foncier – Régularisation foncière – Cession à la Société TERRALIA IMMOBILIER – parcelles BW 603, 604 et 605 – Rue Mozart	Franck MICHOUX
17	Foncier – Classement dans le domaine public communal d'une partie des emprises de voirie du lotissement du Colombier (Rue Roland Champenier et Allée Camille Blanc)	Franck MICHOUX
18	Convention avec la S.A. HLM France Loire pour la rétrocession des espaces et équipements communs du lotissement du Clos d'Héry	Franck MICHOUX
19	Théâtre Mac-Nab – Adhésion au Syndicat National des Scènes Publiques (SNSP)	Mélanie CHAUVET
20	Associations – Attribution de subventions de fonctionnement à diverses associations	Toufik DRIF
21	Direction Générale – Opération « Aide à la scolarité pour l'année 2021 »	Toufik DRIF
22	Ressources Humaines – Personnel territorial – Modification du tableau des effectifs	Solange MION

N°	Libellé	Rapporteur
23	Ressources Humaines – Mise en place du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions des Sujétions de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) en application du décret 2020-771 Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) et Complément Indemnitare Annuel (CIA) – Filières Technique, Sportive et Médico sociale	Solange MION
24	Ressources Humaines – Personnel territorial – Convention de mise à disposition de personnel GIP Centre de santé	Solange MION
25	Association – Attribution d'une subvention de fonctionnement au Comité des Œuvres Sociales et Culturelles (COSC) de la Ville pour l'année 2021 et approbation de la convention	Solange MION
26	Sports – Attribution de subventions exceptionnelles et répartition de la subvention de fonctionnement 2021 à diverses associations sportives	Wendelin KIM
27	Direction Générale – Acquisition de vélo à assistance électrique – Aide de la Ville	Hayate DADSI
28	Direction Générale – Protocole transactionnel relatif aux conséquences de la crise sanitaire sur le contrat de concession pour la gestion et l'exploitation du réseau urbain de transports publics le Vib pendant l'année 2020	Ophélie TAIRET
29	Assemblées – Désignation d'un nouveau représentant du Conseil municipal membre du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale suite à démission (<i>délibération remise sur table</i>)	Le Maire

[Départ des élus de la liste " Christophe Doré Vierzon 2020 " de la séance du Conseil municipal](#)

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 17 DÉCEMBRE 2020.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, Mme RENARD, M. JACQUET, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Céline MILLÉRIOUX), Mme MORÈVE (donne pouvoir à Jill GAUCHER).

7 Absents : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

DEL21/01 ASSEMBLÉES – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire

Le Maire rend compte des décisions qu'il a prises, par délégation du Conseil municipal, portant notamment sur des demandes de subventions DSIL, d'une adhésion à une association, d'une location temporaire de terrains communaux, d'une acquisition de terrain, d'une aide à la transmission et à la création de commerce de proximité, d'une convention d'occupation temporaire du domaine privé et divers marchés.

DEL21/02 FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2020, comme ci-dessus,
- d'imputer comme suit les opérations comptables :
 - article 1068 excédent de fonctionnement capitalisé au titre du besoin de financement de la section d'investissement 1 127 562,82 €
 - article 001 dépenses d'investissement résultat reporté 183 257,65 €
 - article 002 excédent de fonctionnement 1 501 802,70 €

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, Mme RENARD, M. JACQUET.

2 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Céline MILLÉRIOUX), Mme MORÈVE (donne pouvoir à Jill GAUCHER).

1 abstention : Mme GRISON.

7 Absents : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

DEL21/03 FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – VOTE DU BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2021

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le budget primitif principal de la Ville pour l'exercice 2021.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, Mme RENARD, M. JACQUET.

2 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Céline MILLÉRIOUX), Mme MORÈVE (donne pouvoir à Jill GAUCHER).

1 abstention : Mme GRISON.

7 Absents : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

DEL21/04 FINANCES – BUDGET ANNEXE DU THÉÂTRE MAC-NAB – VOTE DU BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2021

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le budget primitif du budget annexe du Théâtre Mac-Nab pour l'exercice 2021.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, Mme RENARD, M. JACQUET, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Céline MILLÉRIOUX), Mme MORÈVE (donne pouvoir à Jill GAUCHER).

7 Absents : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

DEL21/05 FINANCES – BUDGET ANNEXE FOIRE ET SALONS – VOTE DU BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2021

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le budget primitif du budget annexe foire et salons pour l'exercice 2021.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, Mme RENARD, M. JACQUET, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Céline MILLÉRIOUX), Mme MORÈVE (donne pouvoir à Jill GAUCHER).

7 Absents : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

DEL21/06 FINANCES – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT " COLOMBIER-SELLIER " – VOTE DU BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2021

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le budget primitif du budget annexe lotissement pour l'exercice 2021.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, Mme RENARD, M. JACQUET, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Céline MILLÉRIOUX), Mme MORÈVE (donne pouvoir à Jill GAUCHER).

7 Absents : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

DEL21/07 FINANCES – AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET DE CRÉDITS DE PAIEMENT – CRÉATIONS ET RÉVISIONS DES AP/CP

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les créations, révisions, situations et clôtures des autorisations de programme et de crédits de paiement du budget principal de la Ville.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, Mme RENARD, M. JACQUET, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Céline MILLÉRIOUX), Mme MORÈVE (donne pouvoir à Jill GAUCHER).

7 Absents : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

DEL21/08 DIRECTION GÉNÉRALE – RÉHABILITATION DU B9 (PARCELLE DK 326 ET DK 324) – LANCEMENT DE PROCÉDURE POUR UNE CONCESSION D'AMÉNAGEMENT ET CRÉATION D'UNE COMMISSION CONSULTATIVE

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser le Maire à lancer une procédure de concession d'aménagement sur ce bâtiment intégrant la vente de celui-ci au concessionnaire ainsi que la commercialisation des lieux,
- d'autoriser le Maire à conduire la procédure du choix de l'aménageur qui sera chargé de la réalisation du projet,
- de désigner le Maire comme la personne habilitée à engager les discussions et à signer la convention,
- de créer, en application du Code de l'urbanisme, une commission communale consultative chargée d'émettre un avis sur les propositions des aménageurs candidats à la concession reçues par la ville pour la réalisation du projet,
- de fixer à 6 le nombre des membres pour ladite commission,
- d'élire au scrutin secret selon la représentation proportionnelle au plus fort reste les membres appelés à siéger,
- de procéder au vote pour désigner les élus pour y siéger :

Se présente 1 liste :

Titulaires :

- Jill GAUCHER,
- Franck MICHOUX,
- François DUMON,
- Corinne OLLIVIER,
- Hayate DADSI,
- Mary-Claude GRISON.

Suppléants :

- Solange MION,
- Djamila KAOUES,
- Céline MILLERIOUX,
- Ophélie TAIRET,
- Corinne SOCHARD.

Résultat des votes :

28 bulletins trouvés dans l'urne
0 nul
0 blanc
28 suffrages exprimés favorablement à la liste

Sont élus à la Commission consultative :

Membres titulaires : Mesdames GAUCHER, OLLIVIER, DADSI et GRISON et Messieurs MICHOUX et DUMON.

Membres suppléants : Mesdames MION, KAOUES, MILLERIOUX, TAIRET et SOCHARD.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, Mme RENARD, M. JACQUET, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Céline MILLÉRIOUX), Mme MORÈVE (donne pouvoir à Jill GAUCHER).

7 Absents : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

DEL21/09 DIRECTION GÉNÉRALE – FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'acter le versement au profit de la Ville par la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry d'un fonds de concours d'un montant de 250 000 € HT pour la réalisation de travaux de voirie.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, Mme RENARD, M. JACQUET, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Céline MILLÉRIOUX), Mme MORÈVE (donne pouvoir à Jill GAUCHER).

7 Absents : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

DEL21/10 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – VOTE DU BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2021

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le budget primitif de l'eau potable pour l'exercice 2021.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, Mme RENARD, M. JACQUET.

2 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Céline MILLÉRIOUX), Mme MORÈVE (donne pouvoir à Jill GAUCHER).

1 abstention : Mme GRISON.

7 Absents : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

DEL21/11 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES – VOTE DU BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2021

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le budget primitif de l'assainissement collectif des eaux usées pour l'exercice 2021.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, Mme RENARD, M. JACQUET.

2 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Céline MILLÉRIOUX), Mme MORÈVE (donne pouvoir à Jill GAUCHER).

1 abstention : Mme GRISON.

7 Absents : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

DEL21/12 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – FIXATION DES FRAIS ET DES PÉNALITÉS POUR L'ANNÉE 2021

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'abroger la délibération n° 20/29 du 12 février 2020 fixant le montant des frais et pénalités pour le service de l'eau potable à compter de l'année 2020,
- de fixer le montant des frais et pénalités ci-annexés pour le service de l'eau potable à compter de l'année 2021.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, Mme RENARD, M. JACQUET, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Céline MILLÉRIOUX), Mme MORÈVE (donne pouvoir à Jill GAUCHER).

7 Absents : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

DEL21/13 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES – FIXATION DES FRAIS ET DES PÉNALITÉS POUR L'ANNÉE 2021

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'abroger la délibération n° 20/31 du 12 février 2020 fixant le montant des frais et pénalités pour le service de l'assainissement collectif des eaux usées à compter de l'année 2020,
- de fixer le montant des frais et pénalités pour le service de l'assainissement collectif des eaux usées à compter de l'année 2021.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, Mme RENARD, M. JACQUET, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Céline MILLÉRIOUX), Mme MORÈVE (donne pouvoir à Jill GAUCHER).

7 Absents : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

DEL21/14 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – BUDGET DE L'EAU POTABLE : ADMISSION EN NON VALEUR – CRÉANCES ÉTEINTES

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les admissions en non-valeur précitées.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, Mme RENARD, M. JACQUET, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Céline MILLÉRIOUX), Mme MORÈVE (donne pouvoir à Jill GAUCHER).

7 Absents : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

DEL21/15 CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL – CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIÈRE À LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'accepter la proposition de convention de participation financière à la réalisation des opérations d'enfouissement des réseaux de distribution d'électricité avec le SDE 18,
- d'autoriser le Maire à signer la convention et les actes afférents.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, Mme RENARD, M. JACQUET, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Céline MILLÉRIOUX), Mme MOREÈVE (donne pouvoir à Jill GAUCHER).

7 Absents : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

DEL21/16 FONCIER – RÉGULARISATION FONCIÈRE – CESSION À LA SOCIÉTÉ TERRALIA IMMOBILIER – PARCELLES BW 603, 604 ET 605 – RUE MOZART

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de céder à la société TERRALIA Immobilier, outre la parcelle BW 598 (2 947 m² - issue de BW 567) les parcelles cadastrées section BW n° 603 (25 m²), 604 (17 m²) et 605 (1 m²) sises rue Mozart, à Vierzon, au prix de 25 € H.T/m², soit 74 750 € hors taxe,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'avenant à la promesse de vente, l'acte de vente à intervenir et les actes afférents,
- de recouvrir la recette correspondante au chapitre 024.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, Mme RENARD, M. JACQUET, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Céline MILLÉRIOUX), Mme MORÈVE (donne pouvoir à Jill GAUCHER).

7 Absents : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

DEL21/17 FONCIER – CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL D'UNE PARTIE DES EMPRISES DE VOIRIE DU LOTISSEMENT DU COLOMBIER (RUE ROLAND CHAMPENIER ET ALLÉE CAMILLE BLANC)

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le classement dans le domaine public communal des parcelles privées non bâties constituant une partie de l'emprise de la rue Roland Champenier et de l'allée Camille Blanc, à Vierzon, cadastrées section section AE numéros 278, 272, 273, 283, 290 et 280,
- de dire que le transfert de ces parcelles dans le domaine public communal, éteint, par lui-même et à dater de ce jour, tous droits réels et personnels existants sur les biens transférés,
- de dire que la présente délibération du Conseil municipal sera publiée et enregistrée au Service de Publicité Foncière de Bourges.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, Mme RENARD, M. JACQUET, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Céline MILLÉRIOUX), Mme MORÈVE (donne pouvoir à Jill GAUCHER).

7 Absents : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

DEL21/18 CONVENTION AVEC LA S.A. FRANCE LOIRE POUR LA RÉTROCESSION DES ESPACES ET ÉQUIPEMENTS COMMUNS DU LOTISSEMENT DU CLOS D'HÉRY

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'accepter la rétrocession à titre gratuit par la S.A. d'HLM France Loire des espaces et équipements communs du lotissement « le Clos d'Héry », réalisé sur la parcelle cadastrée CK n° 222, à l'angle des rues Bernard Dumont et de Bellevue, pour une superficie d'environ 7 637 m², après constatation conjointe de la réalisation des travaux de finition du lotissement et de leur parfait achèvement, et de la conformité des équipements réalisés (voirie et réseaux, espaces verts, bassin de rétention et aménagements divers) au permis d'aménager,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer la convention,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte authentique d'acquisition à intervenir et les actes afférents.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, Mme RENARD, M. JACQUET, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Céline MILLÉRIOUX), Mme MORÈVE (donne pouvoir à Jill GAUCHER).

7 Absents : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

DEL21/19 THÉÂTRE MAC-NAB – ADHÉSION AU SYNDICAT NATIONAL DES SCÈNES PUBLIQUES (SNSP)

Rapporteur : Mélanie CHAUVET

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adhérer au Syndicat National des Scènes Publiques à compter du 12 février 2021,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer le formulaire d'adhésion,
- d'imputer les dépenses au budget 20 imputation 6281.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, Mme RENARD, M. JACQUET, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Céline MILLÉRIOUX), Mme MORÈVE (donne pouvoir à Jill GAUCHER).

7 Absents : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

DEL21/20 ASSOCIATIONS – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À DIVERSES ASSOCIATIONS

Rapporteur : Toufik DRIF

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de verser une subvention de fonctionnement aux associations suivantes :

2 500 € aux Restos du cœur,

2 000 € au Secours Populaire Français de Vierzon,

1 000 € à Vierzon – Cinéma,

350 € aux Créateurs du Bien-être,

300 € au Cercle Généalogique du Haut Berry,

150 € à CLB (Colombier).

- d'imputer les dépenses d'un montant total de 6 300 € sur les crédits ouverts au budget 2021 article 6774.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, Mme RENARD, M. JACQUET, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Céline MILLÉRIOUX), Mme MORÈVE (donne pouvoir à Jill GAUCHER).

7 Absents : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

DEL21/21 DIRECTION GÉNÉRALE – OPÉRATION " AIDE À LA SCOLARITÉ POUR L'ANNÉE 2021 "

Rapporteur : Toufik DRIF

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter le dispositif « Aide à la scolarité », pour l'année 2021,

- de verser 30 € aux élèves de maternelle et élémentaire et de verser 50 € aux collégiens et lycéens,
- de fixer la validité des bons d'achat au 30 septembre 2021,
- d'autoriser le Maire à signer tout document afférent.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, Mme RENARD, M. JACQUET, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Céline MILLÉRIOUX), Mme MORÈVE (donne pouvoir à Jill GAUCHER).

7 Absents : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

DEL21/22 RESSOURCES HUMAINES – PERSONNEL TERRITORIAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Solange MION

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de modifier le tableau des effectifs.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, Mme RENARD, M. JACQUET, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Céline MILLÉRIOUX), Mme MORÈVE (donne pouvoir à Jill GAUCHER).

7 Absents : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

DEL21/23 RESSOURCES HUMAINES – MISE EN PLACE DU RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) EN APPLICATION DU DÉCRET 2020-771 INDEMNITÉ DE FONCTIONS, DE SUJÉTIONS ET D'EXPERTISE (IFSE) ET COMPLÉMENT INDEMNITAIRE ANNUEL (CIA) – FILIÈRES TECHNIQUE, SPORTIVE ET MÉDICO SOCIALE

Rapporteur : Solange MION

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) en application du décret 2020-771, indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) et complément indemnitaire annuel (CIA).

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, Mme RENARD, M. JACQUET, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Céline MILLÉRIOUX), Mme MORÈVE (donne pouvoir à Jill GAUCHER).

7 Absents : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

DEL21/24 RESSOURCES HUMAINES – PERSONNEL TERRITORIAL – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL GIP CENTRE DE SANTÉ

Rapporteur : Solange MION

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention de mise à disposition d'un agent pour le GIP Centre de santé pour une durée de trois ans,

- d'autoriser l'Adjointe au Maire déléguée à signer ladite convention et tous documents se rapportant à ce dossier.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, Mme RENARD, M. JACQUET, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Céline MILLÉRIOUX), Mme MORÈVE (donne pouvoir à Jill GAUCHER).

7 Absents : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

DEL21/25 ASSOCIATION – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU COMITÉ DES OEUVRES SOCIALES ET CULTURELLES (COSC) DE LA VILLE POUR L'ANNÉE 2021 ET APPROBATION DE LA CONVENTION

Rapporteur : Solange MION

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer au Comité des Œuvres Sociales et Culturelles du Personnel de la Ville de Vierzon une subvention de fonctionnement d'un montant de 55 000 € au titre de l'année 2021,
- d'approuver la convention ci-annexée, passée entre la Ville et le Comité des Œuvres Sociales et Culturelles du Personnel de la Ville de Vierzon, pour l'année 2021,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ladite convention,
- d'imputer la dépense au budget article 6574.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, Mme RENARD, M. JACQUET, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Céline MILLÉRIOUX), Mme MORÈVE (donne pouvoir à Jill GAUCHER).

7 Absents : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

DEL21/26 SPORTS – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES ET RÉPARTITION DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2021 À DIVERSES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Rapporteur : Wendelin KIM

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'annuler la délibération n°20/332 du Conseil municipal en date du 17 décembre 2020 portant approbation de versements d'avances de subventions de fonctionnement 2021 aux associations sportives « S.A.V. Rugby », « Vierzon Football Club » et « Les Prédateurs de Vierzon Roller Hockey »,
- d'attribuer une subvention exceptionnelle de fonctionnement à l'association sportive suivante :
 - 2 975 € à l'association « Bourgneuf Pétanque Club » pour participer aux championnats du Cher de pétanque en doublettes et triplettes 2021,

- de verser, aux clubs sportifs ayant plus de 1 000 € de subvention annuelle et à réception de leur dossier de demande de subvention, un premier acompte sur la subvention de fonctionnement 2021 représentant 50 % de la subvention 2020,

- de verser, aux autres clubs sportifs dont la subvention de fonctionnement annuelle est inférieure à 1 000 € et à réception de leur dossier de demande de subvention, l'intégralité du montant de la subvention de fonctionnement 2021,

soit la somme totale de 70 857 € répartie comme suit :

ACTIVITÉ CANINE

Agility Éducation Canine	504 €
Sport Canin Vierzonnais	889 €

ARTS MARTIAUX

Aïkido Takemusu Vierzon	168 €
Club d'Arts Martiaux Asiatiques	336 €
Judo Club de Vierzon	2 757 €
Judo Kodokan Club du Berry	2 050 €
Karaté Club Vierzonnais	935 €
Vierzon Shotokan Karaté	1 074 €

ATHLÉTISME

Club Athlétique Vierzonnais	4 162 €
-----------------------------------	---------

AUTOMOBILE

Carterre promotion	168 €
Vierzon Sport Meca	800 €

BADMINTON

Association Sportive Vierzonnaise de Badminton	889 €
--	-------

BILLARD

Amis du Tapis Vert	630 €
--------------------------	-------

BOULE LYONNAISE

Groupement Bouliste Vierzonnais.....	336 €
--------------------------------------	-------

BOXE

Boxing Club Vierzonnais.....	656 €
------------------------------	-------

CANOÉ-KAYAK

Association Nautique Vierzon Canoë-Kayak.....	588 €
---	-------

CYCLISME

Club Cycliste Vierzonnais	7 285 €
---------------------------------	---------

CYCLOTOURISME

Berry Cyclo Rando loisirs	1 000 €
Cyclo-Touristes Vierzonnais	564 €
Vierzon Rando Loisirs	1 000 €

ÉQUITATION

La Bidauderie Équitation	950 €
Les Écuries de l'Île Bragard	2 060 €
Société Hippique de Vierzon	6 500 €

ESCALADE

Adhérence	582 €
-----------------	-------

ESCRIME

Cercle d'Éscrime Vierzonnais	1 358 €
------------------------------------	---------

FOOTBALL

S L Chaillot Foot	5 500 €
-------------------------	---------

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Association de Gymnastique Volontaire	500 €
Association Masculine de Gymnastique d'Entretien	588 €

GYMNASTIQUE SPORTIVE

La Vierzonnaise	9 215 €
-----------------------	---------

MARCHE

Amicale Laique Vierzon Villages (A.L.V.V.)	544 €
--	-------

MOTO

Moto Verte Vierzonnaise	1 250 €
-------------------------------	---------

NATATION

Association Nautique Vierzon	600 €
------------------------------------	-------

PÉTANQUE

Bois d'Yèvre Pétanque	800 €
Club Bouliste Vierzonnais	800 €

PLONGÉE

Berry Plongée	759 €
---------------------	-------

RELAXATION

Yoga Potentielle	250 €
------------------------	-------

TENNIS

Tennis Loisirs Vierzon	422 €
S.A.V. Tennis	6 500 €

TENNIS DE TABLE

Vierzon Ping	1 898 €
--------------------	---------

TIR À L'ARC

1ère Compagnie des Archers Vierzonnais	922 €
--	-------

TIR

Club de Tir Sportif	500 €
---------------------------	-------

TRIATHLON

Vierzon Triathlon 18 800 €

TWIRLING

Happy Girls..... 168 €

VOLLEY-BALL

S.A.V. 600 €

- d'attribuer au Golf de la Picardière une subvention de fonctionnement 2021, d'un montant de 15 920 €, suivant les modalités de versement ci-après :

- 7 960 €, en février 2021,
- le solde, d'un montant 7 960 €, en mai 2021.

- d'attribuer aux clubs sportifs dont la subvention de fonctionnement annuelle est supérieure à 23 000 € et faisant à ce titre, l'objet d'une convention :

➤ à l'association « S.A.V. Rugby » une subvention de fonctionnement 2021, d'un montant de 65 000 €, suivant les modalités de versement ci-après :

- 32 500 €, en février 2021,
- le solde, d'un montant de 32 500 €, en mai 2021.

➤ à l'association « Vierzon Football Club » une subvention de fonctionnement 2021, d'un montant de 140 000 €, suivant les modalités de versement ci-après :

- 70 000 €, en février 2021,
- le solde, d'un montant de 70 000 €, en mai 2021.

➤ à l'association « Les Prédateurs de Vierzon Roller Hockey » une subvention de fonctionnement 2021, d'un montant de 40 000 €, suivant les modalités de versement ci-après :

- 20 000 €, en février 2021,
- le solde, d'un montant de 20 000 €, en mai 2021.

➤ à l'association « Églantine Vierzon handball » une subvention de fonctionnement 2021, d'un montant de 50 000 €, suivant les modalités de versement ci-après :

- 25 000 €, en février 2021,
- le solde, d'un montant de 25 000 €, en mai 2021.

➤ à l'association « Union Sportive Vierzonnaise Basket » une subvention de fonctionnement 2021, d'un montant de 27 000 €, suivant les modalités de versement ci-après :

- 13 500 €, en février 2021,
- le solde, d'un montant de 13 500 €, en mai 2021.

- d'approuver les conventions, passées entre la Ville et chacune des cinq associations « S.A.V. Rugby », « Vierzon Football Club », « Les Prédateurs de Vierzon Roller Hockey », « Églantine Vierzon Handball » et « Union Sportive Vierzonnaise » percevant de la Ville, en 2021, une subvention supérieure à 23 000 €,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer les conventions établies entre la Ville et lesdites associations,

- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts au budget primitif 2021, fonction/sous-fonction 40, article 6574.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, Mme RENARD, M. JACQUET, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Céline MILLÉRIOUX), Mme MORÈVE (donne pouvoir à Jill GAUCHER).

7 Absents : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

DEL21/27 DIRECTION GÉNÉRALE – ACQUISITION DE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE – AIDE DE LA VILLE

Rapporteur : Hayate DADSI

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de valider le système d'aide financière pour une acquisition de vélo à assistance électrique selon les critères définis,

- d'autoriser le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, Mme RENARD, M. JACQUET, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Céline MILLÉRIOUX), Mme MORÈVE (donne pouvoir à Jill GAUCHER).

7 Absents : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

DEL21/28 DIRECTION GÉNÉRALE – PROTOCOLE TRANSACTIONNEL RELATIF AUX CONSÉQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE CONTRAT DE CONCESSION POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DU RÉSEAU URBAIN DE TRANSPORTS PUBLICS LE VIB PENDANT L'ANNÉE 2020

Rapporteur : Ophélie TAIRET

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le protocole transactionnel entre la Commune et le concessionnaire.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, Mme RENARD, M. JACQUET, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Céline MILLÉRIOUX), Mme MORÈVE (donne pouvoir à Jill GAUCHER).

7 Absents : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

DEL21/29 ASSEMBLÉES – DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE SUITE À DÉMISSION

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'élire au scrutin secret selon la représentation proportionnelle au plus fort reste les membres appelés à siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

1 liste se présente :

- Philippe FOURNIÉ,
- Maryvonne ROUX,
- Sophie PIÉTU-AGEORGES,
- Monique RENARD,
- Marie RUIVO,
- Zakaria MOUAMIR,
- Aude BIAVA-MARTINETTO,
- Yann GODARD.

Résultat du vote :

28 bulletins trouvés dans l'urne

0 nul

0 blanc

28 suffrages exprimés favorablement à la liste

Sont élus pour siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale Mesdames ROUX, PIÉTU-AGEORGES, RENARD, RUIVO et BIAVA-MARTINETTO et Messieurs FOURNIÉ, MOUAMIR et GODARD.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, Mme RENARD, M. JACQUET, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Céline MILLÉRIOUX), Mme MORÈVE (donne pouvoir à Jill GAUCHER).

7 Absents : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

Fait à VIERZON, le 12 février 2021

Le Maire,



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Nicolas SANSU